

## CRTC—Loi

En ce qui concerne les consultations, une des réponses au questionnaire d'août 1984 était: «Nous continuerons à consulter les groupes et les particuliers du secteur culturel sur tous les aspects de la formulation des politiques». Toutefois, le directeur national du Conseil des Arts du Canada a déclaré aux journalistes que le secteur artistique n'avait pas été consulté à propos des compressions budgétaires.

En ce qui concerne Radio-Canada, trois experts-conseils du secteur privé ont été embauchés par le gouvernement et sont chargés de conseiller la société. Une fois de plus, il s'agit d'un changement fondamental entre août et décembre.

Revenons au secrétaire parlementaire qui aurait déclaré, en juin dernier, que son parti voulait faire table rase de cette mentalité de mécénat symbolisée par le Conseil des Arts du Canada. Peut-être a-t-on mal rapporté ses propos, mais il est étrange que, d'une part, on promette des subventions en répondant à un questionnaire de la Conférence canadienne des arts et que, d'autre part, le parti se dise contre les dons aux artistes.

En janvier dernier, un député conservateur a demandé à la ministre d'État chargée de la Jeunesse si le gouvernement profiterait de l'Année internationale de la jeunesse pour aider les organismes culturels. La ministre lui a répondu qu'il aurait tort de croire que cette question est prioritaire. Or, quoi de plus important, je vous le demande, que les manifestations culturelles et artistiques pour exprimer l'idéalisme des jeunes et leur intérêt pour leur pays en cette Année internationale de la jeunesse? Qu'advient-il des promesses électorales, si ces organismes ne sont pas importants dans l'ordre des priorités du gouvernement?

L'ancien gouvernement libéral protégeait la culture et les arts pour que tous les Canadiens y aient accès. Étant donné que ma circonscription compte surtout des gens à faible revenu et des artistes qui ont du mal à survivre, je trouve que l'expression culturelle et artistique est d'autant plus importante qu'elle est le fait d'un grand nombre de jeunes qui gagnent peu, même lorsque la conjoncture est favorable et que l'État les aide. Le secteur artistique arrive au quatrième rang comme employeur avec ses 145,000 employés à temps plein. Et elle occupe le sixième au Canada par sa masse salariale, qui est de 2.5 milliards de dollars.

En 1983, les recettes artistiques représentaient 2.4 p. 100 du PNB. De 1983 à 1984, sous le gouvernement libéral, le portefeuille culturel, à l'exception de la construction de musées, était de 1.2 milliard de dollars. La valeur approximative de l'apport culturel au Produit national brut, en 1981, était de 11 milliards de dollars. C'est plus que le total des secteurs des textiles, des produits chimiques et de l'aviation.

Le gouvernement libéral avait adopté notamment les recommandations de la Commission Applebaum dans le cadre d'une politique culturelle fédérale qui reconnaissait, par exemple, que le rôle du gouvernement fédéral devrait être de créer un climat propice à la créativité, d'assurer au secteur culturel des bases solides grâce à un effort concerté avec la communauté artistique, les autres paliers de gouvernement et le secteur privé.

En 1983 et 1984, le gouvernement libéral a annoncé plusieurs politiques nouvelles en vue de promouvoir davantage la

progrès culturel de notre pays. Il a notamment créé un fonds de 250 millions de dollars en vue de produire des émissions destinées à la diffusion, fonds qui devait inciter le secteur privé à consacrer quelque 750 millions de dollars à la production d'émissions au cours des cinq années suivantes.

La Société Radio-Canada devait, au plus tard en 1988, diffuser aux heures de pointe à 80 p. 100 des émissions canadiennes et elle devait acheter la moitié de ces émissions à des producteurs indépendants. En mai 1984, le gouvernement a redéfini le rôle de l'Office national du film et annoncé quelques nouvelles formes d'aides à la commercialisation et à la promotion du cinéma canadien.

En juin 1984, Revenu Canada a annoncé qu'il acceptait les importantes recommandations que lui avait fait un comité parlementaire au sujet de l'application de la fiscalité aux artistes et aux écrivains. Ces recommandations comportaient notamment le versement d'un remboursement à certains artistes et écrivains admissibles, grâce à de nouvelles règles pour la réévaluation de leur cotisation, ainsi que l'autorisation aux artistes de la scène qui sont à leur compte de déduire les frais des leçons de musique et de théâtre qu'ils suivent pour mettre en valeur leurs talents.

Jusqu'à juin 1984, les secteurs culturels se sont développés d'une manière constante, sous l'impulsion des gouvernements libéraux successifs. Voici maintenant que le nouveau gouvernement conservateur procède à des coupes sombres dans tous ces programmes et présente un projet de Loi sur le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes susceptible de donner à cet organisme une orientation beaucoup plus politique.

Ce sont là des questions fort graves, et qui le sont d'autant plus que le niveau de chômage est très élevé dans notre pays. J'espère qu'on y apportera réponse, et si ses décisions ne sont pas irrévocables, j'espère que le ministre les reconsidérera à la lumière de ce débat.

Nous avons été témoins au cours des dernières semaines d'un événement fort intéressant, lorsque, dans un geste d'unanimité sans précédent, 21 organismes représentant le Canada français et anglais ont rendu publique une déclaration collective exhortant le ministre des Communications à agir rapidement pour résoudre ce qui, à leurs yeux, est une crise de plus en plus profonde touchant l'essence même et l'âme du Canada. Dans sa déclaration, le groupe prétend que l'avenir de la programmation canadienne à la Société Radio-Canada est menacé. Il formule un vaste éventail de recommandations, dont bon nombre ne visent qu'à revenir à la situation qui prévalait sous le gouvernement libéral avant les dernières élections. Selon ce groupe, l'organisme culturel central au Canada est la Société Radio-Canada qui est là pour servir tous les Canadiens. Il juge que l'institution est en crise et que cette crise nous touche donc tous. Il demande que le ministre des Communications recommande au Parlement de voter pour la Société Radio-Canada des crédits spéciaux réservés exclusivement à la production d'émissions canadiennes réalisées par des producteurs canadiens indépendants.